

Scot Sud Loire			2000	2000	2005	2005	2000-2005	2000-2005
			ha	en % du SCOT	ha	en % du SCOT	ha	%
Artificialisés	11	zones bâties à prédominance d'habitat	15405	9%	16283	10%	878	6%
	12	grands équipements urbains	723	0%	741	0%	18	2%
	21	zones industrielles ou commerciales	2570	1%	2774	2%	204	8%
	22	infrastructures routières et ferroviaires	954	1%	968	1%	14	1%
	23	Infrastructures des zones portuaires	1	0%	1	0%	0	0%
	24	Infrastructures des zones aéroportuaires et aérodromes	109	0%	113	0%	4	4%
	31	Extraction de matériaux, décharges, chantiers	354	0%	473	0%	119	34%
	41	Espaces récréatifs	315	0%	319	0%	4	1%
	42	Equipements sportifs	827	0%	842	1%	15	2%
	90	Dents creuses	322	0%	599	0%	277	86%
Total			21 580	12%	23 113	15%	1 533	7%
Naturels	51	terres arables non inondées, espaces prairiaux agricoles	88197	49%	86706	56%	-1491	-2%
	52	cultures permanentes (vignes et vergers)	1306	1%	1306	1%	0	0%
	61	Feuillus dominants	13861	8%	13751	9%	-110	-1%
	62	Conifères dominants	24339	14%	23268	15%	-1071	-4%
	63	Boisements mixtes	15819	9%	15644	10%	-175	-1%
	64	Coupes forestières et jeunes plantations	3293	2%	4525	3%	1232	37%
	65	Haies et alignements	1588	89%	1579	1%	-9	-1%
	71	Landes et fourrés	6315	4%	6331	4%	16	0%
	73	Pelouses	889	0%	895	1%	6	1%
	75	Eboulis, falaises, affleurements	24	0%	24	0%	0	0%
	78	Marais et tourbières	36	0%	36	0%	0	0%
	81	Cours et voies d'eau	568	0%	568	0%	0	0%
	82	Etangs et plans d'eau	971	1%	1006	1%	35	4%
	Total		157206	88%	155639	87%	-1567	-1%
	Total		178786	100%	178752	100%	-34	0%

inter-Scot



Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

La prise en compte des richesses écologiques du territoire : 1 ha sur 2 couvert par un périmètre de protection et de gestion !

Parce qu'il est le support des activités humaines et de la plupart des écosystèmes, le Scot entend limiter la progression de l'artificialisation des sols, par la

préservation spatiale et fonctionnelle (production, épuration, biodiversité...) des grands espaces naturels et de plaine qui les relie. 48 % des surfaces d'espaces naturels inventoriés du Sud Loire font aujourd'hui l'objet d'un périmètre de gestion (Parc du Pilat, réserves naturelles ...). C'est près de 2 fois supérieur à la moyenne de l'inter-Scot.

Sud Loire

Beaujolais

Nord-Isère

La Dombes

Ouest Lyonnais

Rives du Rhône

Val de Saône-Dombes

Boucle du Rhône en Dauphiné

Agglomération Lyonnaise

Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

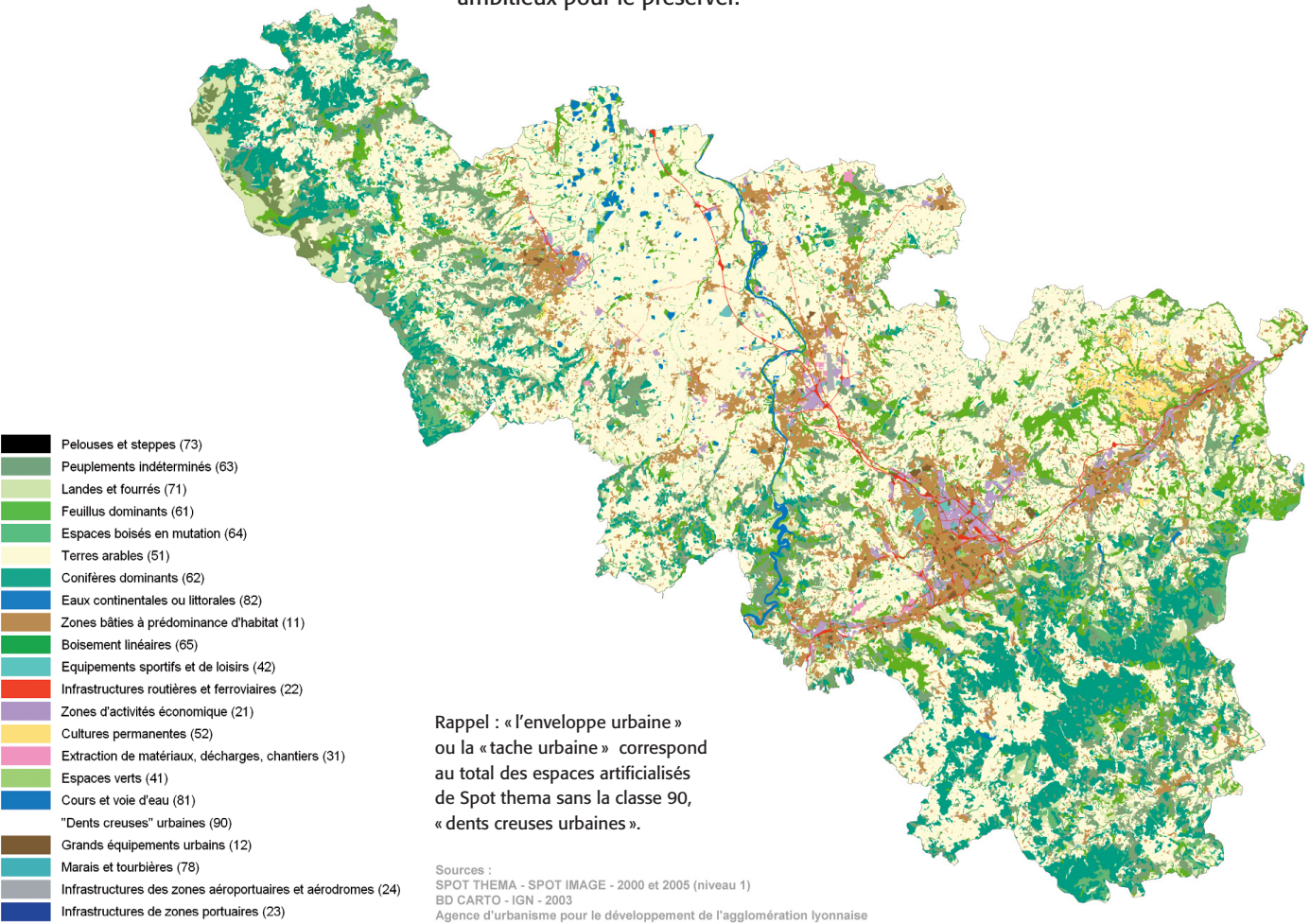
Roannais

Le Scot Sud Loire compte 85 % d'espaces naturels et agricoles, malgré un doublement des surfaces urbanisées depuis 25 ans

Le Scot Sud Loire est vaste (180 000 ha) et l'état 0 du territoire, établi sur la base du cliché Spot thema de 2005, indique sa très large dominante naturelle : 1 ha sur 2 est dédié à l'agricole et 1 sur 3 à la forêt. Les espaces agricoles reculent entre 2000 et 2005 à une vitesse supérieure à la moyenne de l'inter-Scot.

Près de 1500 hectares auraient ainsi changé de statut d'occupation en 5 ans.

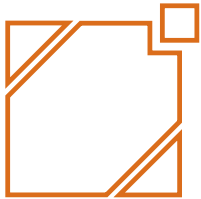
Se joue sur les espaces périurbains une concurrence entre destinations des sols : urbanisation (habitat, zones économiques, infrastructures), production agricole alimentaire ou énergétique, préservation d'espaces naturels et récréatifs, exploitation des ressources naturelles (l'évolution des surfaces dédiées aux carrières dans la plaine du Forez notamment est importante)¹. Le sol est une ressource peu renouvelable et le Scot s'est fixé un objectif stratégique ambitieux pour le préserver.



Rappel : « l'enveloppe urbaine » ou la « tache urbaine » correspond au total des espaces artificialisés de Spot thema sans la classe 90, « dents creuses urbaines ».

Sources : SPOT THEMA - SPOT IMAGE - 2000 et 2005 (niveau 1)
BD CARTO - IGN - 2003
Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Agence
d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération
lyonnaise



Indicateurs de suivi des Scot - 2007
Occupation des sols - Environnement

Scot Sud Loire

Les indicateurs environnementaux d'état et de suivi des Scot permettront de faire un point régulier sur l'évolution des grands postes d'occupation des sols, et de la comparer aux dynamiques des autres Scot de la métropole.

¹ La classe 31 de spot regroupe une forme d'artificialisation particulière en ne distinguant pas les carrières des chantiers. La progression entre 2000 et 2005 est néanmoins significative : + 119 ha soit une évolution de 34 % !

L'indice d'artificialisation de Sud Loire ne dépasse pas 15 %

Cette valeur est dans la moyenne de l'inter-Scot (14,59 pour 2005). Ramenée à l'habitant, elle est de 452 m² par habitant, légèrement inférieure à la moyenne inter-Scot de 487 m²/hab.²

Une artificialisation par habitant très élevée pour un territoire sous influence métropolitaine

L'artificialisation du territoire a connu une forte progression entre 2000 et 2005, avec 1500 hectares cédés à l'urbanisation. Cela représente un tiers de l'artificialisation de l'inter-Scot alors même que le Scot Sud Loire a perdu des habitants. Ainsi, en 10 ans, 1000 m² de terrain ont été consommés dans le Scot

Sud Loire pour un habitant perdu³. C'est une particularité de la dynamique métropolitaine du Scot Sud Loire qui voit son territoire perdre des habitants, tout en consommant, en périphérie, des territoires agricoles et naturels.

De fortes dynamiques d'étalement urbain et un très grand écart d'artificialisation entre zones rurales et secteurs sous influence urbaine.

La consommation d'espace par habitant du Scot Sud Loire est presque deux fois moins élevée dans le centre qu'en périphérie.

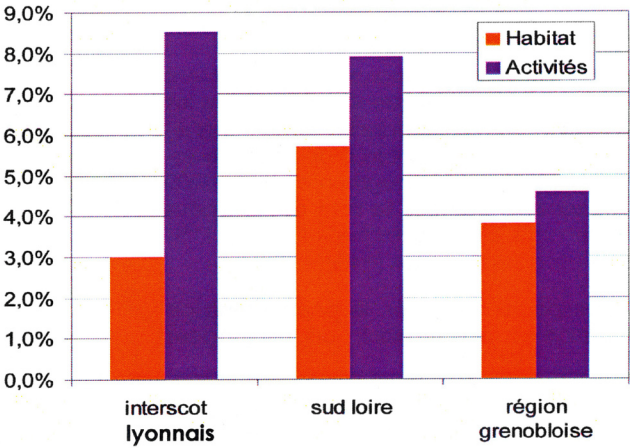
L'étude réalisée en 2007 par le réseau des 3 Agences d'urbanisme, montre une forte distorsion de l'artificialisation entre la partie centrale du Scot Sud Loire et le reste de son territoire, par rapport aux autres bassins métropolitains de Lyon et Grenoble.

² En 2000, sur le Sud Loire, Epures observait à partir de Corine Landcover 346 m² de territoire artificialisé par habitant (423 m²/hab. a vec Spot thema 2000). Cette valeur est en légère hausse en 2005 (452 m²/hab.). Cette analyse a partir de CLC confirme néanmoins que l'artificialisation des sols se fait à la concurrence des espaces agricoles et principalement à destination de l'habitat.Entre 1999 et 2005, soit en 6 ans, 1320 ha ont été consommés (+ 1533 ha entre 2000 et 2005 avec Spot thema avec au moins 300 ha d'incertitude liée à la classe « dents creuses urbaines de Spot).

³ Source : Les priorités stratégiques du Scot Sud Loire (2003)

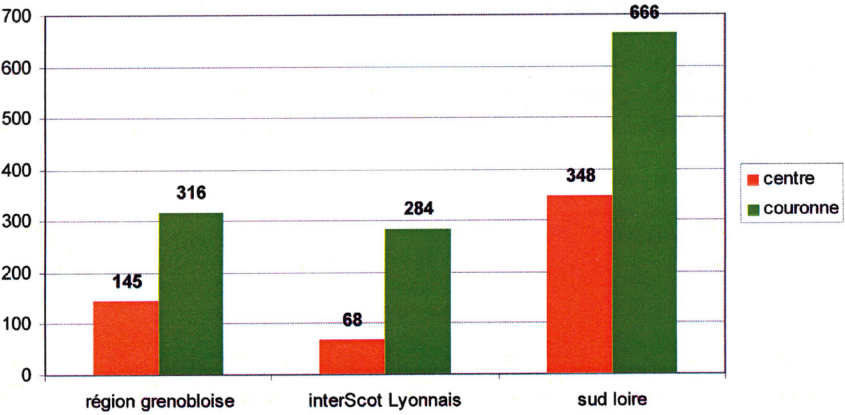
INDICATEURS ETAT 0 RÉALISÉ POUR 2005/ ECARTS CALCULÉS ENTRE 2000 ET 2005	PÉRIMÈTRE INTER-SCOT	Scot Sud Loire
PART DES ESPACES « ARTIFICIALISÉS » ET VOLUTION 2000-2005 11 habitat, 12 grands équipements urbains, 21 zones industrielles ou commerciales, 23 /24 infrastructures routières et ferroviaires (portuaires et aéroportuaires), 31 zones d'extraction de matériaux, décharges, chantiers, 4 les espaces récréatifs (parcs urbains) et les espaces « libres » urbains (90 dents creuses).	14,59 % + 5965 ha entre 2000 et 2005	15 % + 1533 ha entre 2000 et 2005
PART DE L'HABITAT DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	70 % Soit 94020 ha	70 % Soit 16 283 ha
PART DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	12,24 %	12 %
PART DE CHAQUE SCOT DANS LE TOTAL DES SURFACES DÉDIÉES AUX ACTIVITÉS ET AU COMMERCE SUR LE TERRITOIRE DE L'INTER-SCOT	16466 ha de Z.A Z.I	2774 ha soit 16,85 % des surfaces totales de ZA ZI de l'inter-Scot
PART DES INFRASTRUCTURES DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	6,95 %	5 %
VARIATION SUR 5 ANS DES ZONES BÂTIES À PRÉDOMINANCE D'HABITAT (CLASSE 11)	+3,47 % + 3151 ha de zones à prédominance d'habitat	+ 6 % + 878 ha de zones à prédominance d'habitat entre 2000-2005
VARIATION SUR 5 ANS DES ZONES INDUSTRIELLES OU COMMERCIALES (CLASSE 21)	+ 8,41 % +1278 ha	+ 8 % + 204 ha de ZA-ZI entre 2000-2005
VARIATION SUR 5 ANS DES INFRASTRUCTURES (CLASSE 22, 23, 24)	+ 1% + 142 ha	+ 2 %
PART DES SURFACES OCCUPÉES/GEREES PAR L'AGRICULTURE En 2005, 52,9 % du territoire de l'inter-Scot étaient occupé, donc géré par l'agriculture.	52,9 %	50 %
VARIATION SUR 5 ANS DES ESPACES AGRICOLE s L'agriculture est ici définie comme le cumul des surfaces des postes 5.1 « terres arables non inondées », « espaces prairiaux agricoles » / 5.2 « cultures permanentes » vignes et vergers.	= -1,34 % (6052 ha de zones agricoles ont changé de statut entre 2000 et 2005 soit un recul de 1008 ha par an)	= - 2 % (1491 ha de zones agricoles ont changé de statut entre 2000-2005)
PART DES SURFACES D'ESPACES NATURELS INVENTORIES POUR LEUR VALEUR ECOLOGIQUE ET REELLEMENT GERES Richesse écologique reconnue au titre des inventaires locaux, nationaux et internationaux. Agrégation ZNIEFF type 1 et 2, ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux), arrêté de protection biotopes, NATURA 2000, tourbières, Espaces Naturels Sensibles 69 et 42 / Inventaire des sites de protections de l'environnement et/ou faisant l'objet d'un plan de gestion locale, nationale ou internationale. Agrégation sites inscrits, sites classés, arrêté de protection biotopes NATURA 2000, Parc Naturel Régional, ENS 69 et Projet Nature du Grand Lyon	27 % Des richesses écologiques du territoire sont protégées/ gérées par des dispositifs spécifiques (hors Scot).	48 %
PART DES SURFACES DE ZONES D'HABITAT (CLASSE 11) DESSERVIES PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN LOURDS 19 % des SURFACES DE ZONES D'HABITAT du territoire de l'inter-Scot étaient situées (en 2005) à moins d'1 km d'un point d'accès au réseau de transport en commun lourd (train, métro, tramway).	19 %	22 % dans les 1 km
PART DES SURFACES DE ZONES D'ACTIVITES ET COMMERCIALES (CLASSE 21) DESSERVIES PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN LOURDS	30 %	42 % dans les 1 km

Rythme d'évolution de l'urbanisation selon la vocation des espaces entre 2000 et 2005



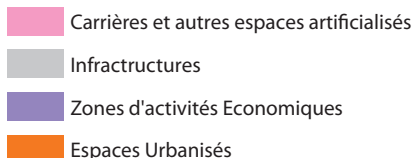
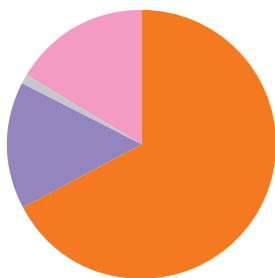
NB : inter-Scot lyonnais (ici sans Sud Loire).
Le « centre » désigne ici Saint- Etienne Métropole.

Consommation d'espace (en m2) pour un habitant supplémentaires entre 1999 et 2005



(étude 3 Agences 2007)

Nature des consommations d'espace entre 2000 et 2005

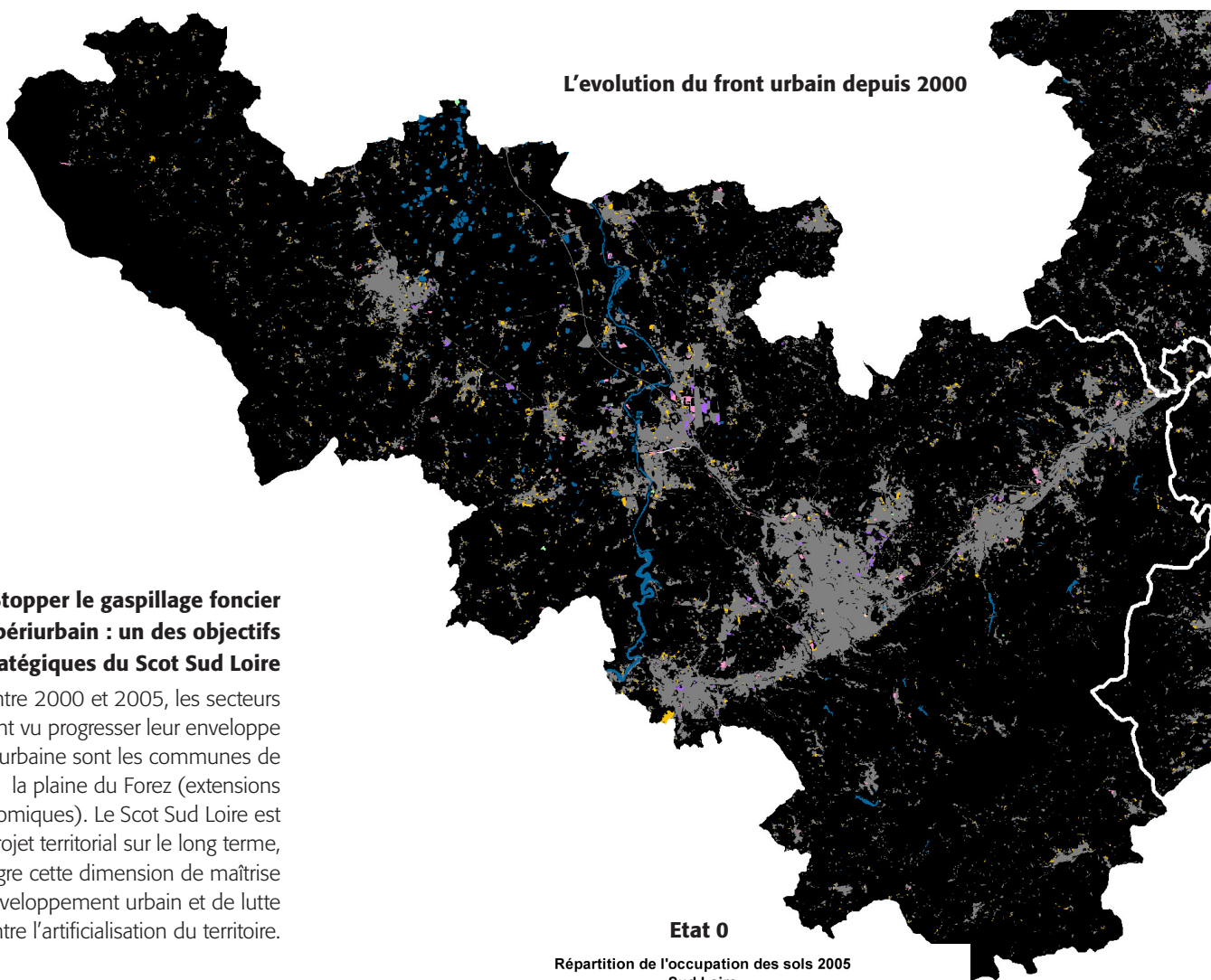


Entre 2000 et 2005, l'artificialisation du Scot Sud Loire est encore le fait de l'extension des zones d'habitat ... en périurbain.

Avec 16 000 ha bâtis, l'essentiel (70 %) de la « tache urbaine » est composé de zones à dominante habitat. Les activités industrielles et commerciales représentent 12% de l'artificialisation du territoire, les infrastructures autour de 5%. Avec 2774 ha mesurés par Spot, le Scot Sud Loire accueille 17% des surfaces d'activités de l'inter-Scot.

Depuis 2000, les zones d'habitat ont progressé de plus de 800 ha (+6%). C'est le double de la moyenne inter-Scot sur la même période. Sur le même temps d'observation, les surfaces de zones économiques et commerciales évoluaient de 8 % (inter-Scot 8,41 %), représentant une progression de 200 ha environ. La progression de l'artificialisation sur cette période est donc encore le fait de l'habitat, même si les gains d'intensification portés par le Scot trouveraient également des marges de manœuvre sur les zones d'activités et les infrastructures.

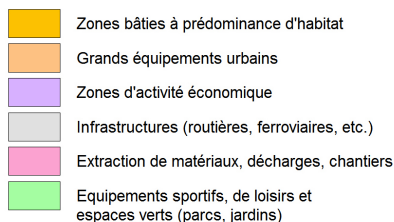
L'évolution du front urbain depuis 2000



Stopper le gaspillage foncier périurbain : un des objectifs stratégiques du Scot Sud Loire

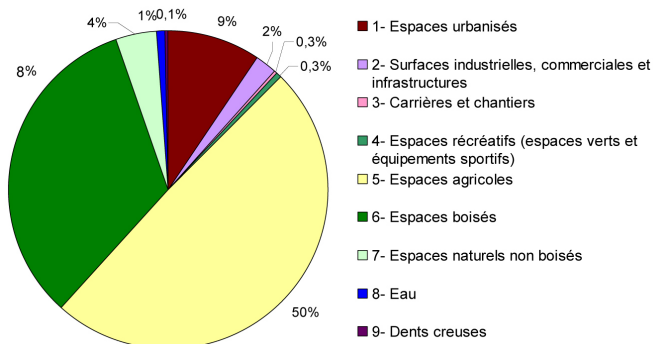
Entre 2000 et 2005, les secteurs qui ont vu progresser leur enveloppe urbaine sont les communes de la plaine du Forez (extensions économiques). Le Scot Sud Loire est un projet territorial sur le long terme, qui intègre cette dimension de maîtrise du développement urbain et de lutte contre l'artificialisation du territoire.

Nature des changements d'occupation du sol des espaces gagnés par l'artificialisation entre 2000 et 2005



Etat 0

Répartition de l'occupation des sols 2005 Sud Loire



**22 % des zones d'habitat
et 42 % des zones d'activités sont
localisées à moins d'un kilomètre
d'un point d'accès aux transports
en commun**

Cet indicateur est supérieur à la moyenne de l'inter-Scot, où seulement 19 % des surfaces occupées par les zones d'habitat et 30 % des zones d'activités et commerciales sont situées dans ce périmètre de un kilomètre autour des gares et points d'accès aux transports collectifs urbains.

**A échéance 2030, le Scot
pourrait permettre de réduire
la consommation d'espace
par l'urbanisation de 1800 ha
par rapport au tendanciel, tout en
accueillant 50 000 nouveaux
habitants sur le territoire.**

Le Scot Sud Loire prévoit la réalisation de 70 000 nouveaux logements d'ici à 2030 ; 60 % de ces nouveaux logements devraient se situer dans des tissus déjà urbanisés (densification et renouvellement

urbain). Les besoins en espace identifiés par le Scot sont donc de 2 000 ha en surface brute (intégrant les infrastructures, les équipements publics la trame verte, ...). avec un objectif de densité globale des nouveaux espaces à urbaniser de 20 log/ha.

Ce ratio cible représente une amélioration par rapport aux dernières tendances enregistrées : 10,5 logements à l'hectare entre 2001 et 2005. Pour les espaces économiques et les infrastructures, le Scot prévoit des besoins de 50 ha/an soit, d'ici à 2030, 1000 ha consommés. Pour l'ensemble du Scot Sud Loire, il est prévu l'ouverture de ce potentiel urbanisable en deux temps, d'ici 2020, l'ouverture 1500 ha et, entre 2020 et 2030, 1500 ha.

Ce projet devrait ainsi ralentir la tendance à la périurbanisation du territoire. A échéance 2030, le projet devrait permettre de réduire la consommation d'espace par l'urbanisation de 1800 ha par rapport au tendanciel, tout en accueillant 50 000 nouveaux habitants sur le territoire.

